



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE ROUTE

DATE : DIMANCHE 07 AVRIL 2019

CLUBS : TOAC/ACT

NOM DE L'EPREUVE : PRIX CYCLISTE DE SAINT-THOMAS

LIEU : SAINT-THOMAS (31)

LONGUEUR DU CIRCUIT : 12.500Kms

Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
<i>1^{ère}</i>					
<i>2^{ème}</i>	13H15	14H30	7	87,500	BOUQUETS & COUPES AUX
<i>3^{ème}</i>	13H15	14H32	6	75.000	VAINQUEURS.
<i>4^{ème}</i>	13H15	14H34	6	75.000	LOTS AUX 3 PREMIERS
<i>5^{ème}</i>	13H15	14H36	5	62.500	
<i>Cadets</i>	13H15	14H37	4	50.000	
<i>Minimes</i>	13H15	14H38	3	37.500	
<i>Féminines</i>	13H15	Suivant catégorie	Suivant catégorie	Suivant catégorie	

NB : Les 1^{ères} catégories courent dans le peloton des 2^{èmes} catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.

Lieu remise des dossards : St-Thomas, près du PODIUM

Itinéraire : Consultable sur Openrunner – identifiant 4621804

Course comptant pour le Challenge de Printemps (4^{ème} épreuve)

Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le 1^{er} départ.

Braquets minimes garçons et filles : 7,01 (46x14)

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

Observations :

EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. UNIQUEMENT.

Tarif engagements : LICENCIES F.S.G.T. => 7 € ; Minimes & Cadets => 3€

En accord avec les Commissaires, et en fonction du nombre d'engagés, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer des pelotons.

Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tours.

Le port du maillot est obligatoire pour recevoir les récompenses.